

Aide au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE)



Département de la Vendée

Fanny TREBOSC

Pôle Infrastructures et Désenclavement – Direction des Routes,
des Mobilités et de l'Habitat – Service Urbanisme et Foncier
40 rue du Maréchal Foch – 85 923 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tel : 02 28 85 86 02

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Département de la Vendée apporte son soutien financier au CAUE afin de permettre à cette association de poursuivre ses missions de conseils, de sensibilisation, d'information et de formation sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Le CAUE s'adresse à un large public : Etat et Collectivités, élus, particuliers, professionnels, enseignants.

TYPE D'AIDE

Subvention d'investissement

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de la Vendée.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Convention annuelle adoptée par le Conseil Départemental

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

1 200 000 €

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : 1 200 000 €

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

2021 : 1 200 000 €